

# Atlas de la Biodiversité Intercommunale

Accueil → Actualités  
→ Atlas de la Biodiversité Intercommunale  
*Publié le 28 octobre 2024*

#Environnement

Mise à jour le 24 décembre  
2024

Dans le cadre de la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI), lancé en octobre 2023, Saint-Brieuc Armor Agglomération lance un observatoire participatif en ligne. Observez la nature et connectez-vous gratuitement sur la plateforme pour partager vos découvertes !

## À quoi sert cette nouvelle plateforme contributive ?

### → CONTRIBUEZ A L'ENRICHISSEMENT DES CONNAISSANCES DU VIVANT SUR NOTRE TERRITOIRE :

Vous avez observé une salamandre dans votre jardin, un hérisson le long d'un chemin ou découvert des plantes invasives telles que la Renouée du Japon derrière un stade de foot ? Signalez-le et partagez vos observations sur la nouvelle plateforme contributive.

La plateforme en ligne est simple et ludique. Elle permet aux utilisateurs de signaler la présence d'un animal, d'une plante, d'un champignon ou d'un site d'intérêt comme un arbre, une mare, une haie ou une prairie pourraient servir d'habitats naturels.

### → ACCÉDEZ EN UN COUP D'OEIL AUX ESPÈCES ET HABITAT D'INTERÊT PRES DE CHEZ VOUS :

Cette plateforme permet de rechercher une espèce sur la carte ou simplement de découvrir la biodiversité présente dans sa commune.

## Comment ça marche ?

Connectez-vous sur la plateforme :

<https://biodiversite.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/> (<https://biodiversite.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/>)

1. **Consultez** l'une des 2 cartes disponibles (espèces animales, végétales, champignons... ou milieux et habitats d'intérêt, mares, boisements..). Une carte de l'agglomération s'affiche. Positionnez votre observation sur la carte sélectionnée. Une liste d'espèces est pré-enregistrée pour gagner du temps. Et pour ceux qui ne connaissent pas le nom d'une espèce, une description et une photo peuvent être ajoutées.
2. **Rentrez vos observations** en cliquant sur le bouton « j'ajoute une observation » et suivre les étapes.
3. Une fois l'observation renseignée, elle est envoyée pour validation et **traitement par nos services**.

**Il est également possible de se créer un compte personnel afin de centraliser toutes ses observations au même endroit. Une fois son compte créé, un mail de validation sera envoyé sur votre boîte mail pour l'activer. Il suffit ensuite de se connecter avec ses identifiants définis lors de l'inscription.**



**FOCUS** | L'objectif de cet outil est d'alimenter une base de données (espèces communes ou rares) qui contribuera à l'état des lieux de la biodiversité sur notre territoire. En effet, toutes les informations recueillies pourront intégrer un diagnostic scientifique, mené en parallèle par l'association VivArmor Nature, pour définir sur le long terme des actions de préservation de la biodiversité. L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, prévu pour fin 2025, cartographiera et identifiera les enjeux en matière de biodiversité du territoire et deviendra un outil clé pour aider à la prise de décisions.



Plus d'infos : Saint-Brieuc Armor Agglomération - Direction de la Transition écologique  
Pôle biodiversité - 02 96 77 60 10

